

COMMISSION « GATINEAU VILLE EN SANTÉ »

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

**Le jeudi 12 février 2009
9 h à 12 h**

MAISON DU CITOYEN – SALLE DES COMITÉS

COMPTE RENDU

1. Mot de bienvenue du Président de la Commission, « Gatineau, ville en santé »

Monsieur Pierre Philion fait un tour de table et souhaite la bienvenue à tous.

Agathe Lalande, présente les nouveaux membres :
Mme Gilliane Cyr, agente en économie sociale, CLD Gatineau
M. Louis Cabral, directeur du service des arts, culture et lettres
Manon Migneault, secrétaire

Agathe Lalande demande aux membres de réserver la journée du 6 octobre 2009 dans leur agenda (date importante) Adoption de la politique en développements social et du cadre de soutien à l'action communautaire par le conseil municipal; Elle les invite à participer au conseil municipal.

Agathe Lalande cède la parole à Georges Letarte

Monsieur Letarte mentionne que Madame Malette avait fait une intervention à la dernière rencontre quant à la collaboration des partenaires à la démarche de développement social de la Ville. Elle avait mentionné que l'on ne retrouve pas la participation des partenaires dans la déclaration. . À cet effet, Monsieur Letarte suggère cette modification à la déclaration à savoir :

DÉCLARATION ADOPTÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL : hypothèse de modification

La Ville de Gatineau reconnaît le développement social comme indissociable de son développement économique, culturel et environnemental. Par développement social, on entend l'ensemble des éléments qui concourent au développement et à la participation des individus à la vie collective. En ce sens, le développement social vise l'inclusion de tous les citoyens et citoyennes et la valorisation de l'apport de tous et de toutes au développement de la Ville. Le développement social passe par le renforcement des communautés de vie propices à l'éducation, à l'insertion sociale, à la solidarité, à la sécurité et à la participation. Si le développement social vise l'ensemble des individus et des communautés, il prend en compte, dans une perspective d'équité, les besoins des citoyens et citoyennes qui, à une étape ou l'autre de leur vie, sont confrontés à des difficultés particulières limitant leur participation.

Par ses politiques, plans d'actions et les décisions prises par ses différents services, **par la concertation à laquelle elle participe avec l'ensemble des partenaires contribuant au développement social**, la Ville vise la cohérence de ses orientations et le rehaussement de la qualité de vie de concert avec l'ensemble des citoyens et citoyennes, à la fois tributaires et responsables de faire de Gatineau, *un modèle et une source de fierté!*

Proposition adoptée à l'unanimité.

Afin de préciser les responsabilités municipales, Georges Letarte a préparé un document à l'intention des membres expliquant les compétences municipales et précisément, celles de la ville de Gatineau. **L'annexe 1** décrit ces compétences et responsabilités.

D'autre part, l'organigramme de la Ville a été remis à chacun des membres.

2. Discussion et adoption de la proposition de consultation – Chantier #3 (Démarche et consultation)

M. Pierre Philion invite madame Chantal Courchaine et monsieur Paul Nicole à présenter le rapport du chantier #3.

L'annexe 2 contient le rapport de consultation présenté par Chantal Courchaine.

Madame Monique Beaudoin demande s'il va être possible d'obtenir une personne ressource pour les groupes qui désirent animer eux-mêmes des ateliers auprès de leurs membres ?

Agathe Lalande confirme que oui.

Avant de déposer le rapport de consultation de façon définitive, Simon Rousseau souhaite qu'il soit retourné auprès des personnes consultées afin d'avoir leurs commentaires.

L'échéancier est assez serré et Georges Letarte accepte de repousser son propre échéancier pour l'écriture de la politique afin de donner le temps de recevoir les commentaires des personnes consultées suite à la remise du rapport.

Les membres sont d'accord à intégrer ce nouveau volet de consultation.

Mme Renée Amyot demande qui sera consulté ? Est-ce seulement les 18 ans et + ??

Agathe Lalande indique que les jeunes aussi seront consultés. Évidemment, le nombre de personnes consultées sera limité.

Le 29 septembre 2009, le tout sera déposé au conseil. Agathe Lalande mentionne qu'il y aura toujours lieu de modifier, d'enlever ou ajouter des éléments dans la politique de développement social. C'est un document qui sera en constante évolution. Un mécanisme de mise à jour sera prévu.

Agathe Lalande mentionne que la consultation portera sur le développement social et non sur le cadre de soutien. Cependant les éléments de consultation pourront orienter le cadre de soutien.

Anick Fortin suggère aux membres de nous faire parvenir une liste d'envoi pour la lettre d'invitation.

- Le 24 février – nous devons avoir reçu les listes d'envois
- Le 27 février – la lettre d'invitation doit partir.

Le rapport de consultation est adopté par les membres à l'unanimité avec un ajout dans les étapes de consultation où l'on devra retourner le rapport aux personnes consultées pour commentaires.

3. Rapport d'étape : portrait – Chantier #1 (Portrait des interventions de la Ville en développement social)

La personne ressource du chantier : Gilles Strasbourg

Monsieur Pierre Philion mentionne aux membres qu'aucun porteur n'est encore nommé pour ce chantier, il demande aux membres s'il y a une personne qui serait d'accord à être porteur ?

Monsieur Richard Sévigny se propose comme porteur.

Gilles Strasbourg explique que la première démarche a eu lieu le 21 janvier 2009. Il mentionne que trois (3) grilles ont été préparées et envoyées aux membres. M. Strasbourg explique le fonctionnement des grilles aux membres.

Prochaine rencontre du chantier : le 9 février 2009.

Rapport prévu : le 19 mars 2009

Gilles Strasbourg demande aux partenaires bailleurs de fonds de lui faire parvenir au plus tard le 20 février 2009, la liste du soutien financier accordé aux organismes.

4. **Rapport d'étape diagnostic; amorcer une réflexion sur les enjeux – Chantier #2 (Diagnostic : Forces et défis reliés au développement social sur le territoire de Gatineau)**

La personne ressource du chantier : Mario Dion

Le porteur de chantier : Jenny Villeneuve

Madame Jenny Villeneuve nous fait part de l'état d'avancement du dossier. La participation du groupe est très intéressante. Plusieurs préoccupations ont été soulevées. Ce chantier sera assez complexe. Plusieurs liens seront à faire. La rencontre s'est terminée sur une bonne note (connaître les forces de chacun)

5. **Présentation du consultant pour l'élaboration du cadre de soutien – Chantier #4 (Cadre de soutien à l'action communautaire)**

Simon Rousseau sera le porteur du Chantier # 4.

Simon Rousseau a participé au comité de sélection. Il ne peut pas encore divulguer le nom de la firme qui a été choisie, car le tout est encore confidentiel compte tenu que ce n'est pas passé au comité exécutif. Cependant il mentionne que nous n'avons aucune crainte à avoir, car l'expertise de cette firme est fort intéressante.

6. **Discussions**

N/A

7. **Varia:**

N/A

8. **Prochaines rencontres**

Agathe Lalande demande à tous les membres de prévoir à leurs agendas les dates suivantes :

Le 19 mars 2009 : de 9 h à midi

Le 21 mai 2009 (Rencontre majeure)

- Rencontre prévue pour toute la journée
- Un dîner sera servi

Le 18 juin 2009

- Rencontre prévue pour toute la journée
- Un dîner sera servi

Le 27 août 2009

- Rencontre prévue pour toute la journée
- Un dîner sera servi

Fin de la rencontre : 11h45

DÉVELOPPEMENT SOCIAL MUNICIPAL: GATINEAU

1. LES COMPÉTENCES MUNICIPALES : charte de la ville et loi sur les compétences municipales

- Succession aux charges, droits et obligations des anciennes villes et de la CUO.
- La ville a toutes les compétences d'une municipalité locale et en exerce les pouvoirs et en remplit les obligations sous réserve d'une disposition de la présente loi ou de tout décret du gouvernement pris en vertu de l'article 9.
- La ville a, en outre, dans la mesure prévue par la présente loi ou par le décret du gouvernement pris en vertu de l'article 9, des compétences, obligations et pouvoirs particuliers dans les domaines suivants:
 - 1° l'aménagement et l'urbanisme;
 - 2° le développement économique, communautaire, culturel et social;
 - 3° l'élimination, la récupération et le recyclage des matières résiduelles;
 - 4° les loisirs et les parcs;
 - 5° l'assainissement des eaux et l'alimentation en eau potable;
 - 6° le logement social;.....
 - ⇒ La ville doit constituer un fonds de développement du logement social.
 - 7° la promotion et l'accueil touristiques;...
 - ⇒ La ville a compétence pour promouvoir le tourisme dans son territoire et pour y assurer l'accueil des touristes.
 - 8° la cour municipale.
- La ville maintient en fonction, aux fins notamment de la délivrance des permis et de la mise à la disposition de la population de toute information sur une matière qui relève de la ville, un centre de services et d'information dans chaque secteur formé du territoire des municipalités mentionnées à l'article 5 tel qu'il existait le 31 décembre 2001.
- La ville doit élaborer un plan relatif au développement de son territoire qui prévoit notamment les objectifs qu'elle poursuit en matière de développement économique, communautaire, culturel et social.
- Le conseil peut, par règlement, constituer un conseil des arts.
- La ville possède la compétence de faire la promotion économique de son territoire pour y favoriser l'essor et la diversification de l'économie.

Le partage des compétences entre l'État québécois et les municipalités

	État québécois	Municipalités
Santé et services sociaux	●	
Solidarité sociale		*
Habitation	●	
Éducation	●	
Réseau routier	●	
Transport en commun	**	
Services policiers	●	
Pompiers	●	
Eau potable	●	
Assainissement des eaux	●	
Matières résiduelles	●	
Loisirs et culture	●	
Parcs et espaces naturels	●	

source : MAMR. L'organisation municipale. 2006

Rapport pour la démarche de consultation
Présenté au comité pilote
Dans le cadre de l'élaboration de la politique de développement social

11 mars 2009

Membres du chantier :

Porteur du dossier : Chantal Courchaine

Responsable : Paul Nicole

Personne-ressource : Agathe Lalande

Membres :

Monique Beaudoin, (RAPHO)

Suzanne Dagenais (Planification stratégique)

Louis D'amour, (Centre de services, Gatineau)

Sabine Daniel, (Communications)

Mélisa Ferreira (CRIO)

Sylvie Filiou (CDC Rond Point)

Pascal Thivierge (Planification stratégique)

Objectifs généraux:

- Faire connaître la démarche d'élaboration de la politique de développement social à la population
- Permettre une contribution significative des citoyens, associations, partenaires, organismes à l'élaboration de la politique de développement social de la Ville de Gatineau
- Permettre aux participants d'exprimer leurs opinions et commentaires et faire part des enjeux et des thèmes majeurs en matière de développement social
- Tirer le meilleur parti des connaissances, des compétences et des expertises de chacun

Population visée :

- Population de chacun des secteurs de la Ville de Gatineau
- Sur l'ensemble du territoire : Les familles, les aînés, les jeunes, les citoyens en général, les organismes communautaires, les associations de citoyens.

Moyens identifiés pour rejoindre la population visée :

Moyen A

Quatre ateliers d'échanges et de discussion dans chacun des secteurs de la Ville.

Objectifs spécifiques :

- Identifier les forces et défis reliés au développement social sur le territoire de Gatineau
- Permettre les échanges entre les citoyens sur le développement social, par le biais d'ateliers de travail.

Moyen B

Un questionnaire distribué sur l'ensemble du territoire :

Dans les centres de services et bibliothèques, sur le web et lors des soirées d'échanges.

Objectifs spécifiques :

- Permettre aux citoyens, organismes, associations et partenaires d'exprimer individuellement leurs opinions et commentaires sur les forces et défis reliés au développement social sur le territoire de Gatineau
- Rejoindre les citoyens n'ayant pas pu participer aux ateliers d'échanges et de discussion

Moyen C

Un guide d'animation et questionnaire distribués aux organismes, associations et partenaires

Objectif spécifique :

- Permettre aux citoyens plus démunis de participer à la consultation dans un cadre où ils se sentent à l'aise

Moyen D

Activités différentes et novatrices de consultation dans chacun des secteurs de la Ville qui ciblera une clientèle particulière. Exemple : Consultations dans un dépanneur, dans un centre d'achat, dans une école secondaire, dans un club de l'âge d'or, etc.

Objectif spécifique :

- Permettre aux citoyens de tous les secteurs, qui habituellement ne se retrouvent pas dans les consultations publiques, de participer au processus de consultation dans le cadre de leurs activités quotidiennes.

*Les documents de base utilisés lors des ateliers et dans la préparation des questionnaires seront le portrait des interventions de la Ville ainsi que les forces et défis reliés au développement social sur le territoire de Gatineau

Échéancier 2009

1. **12 février**
Dépôt de la démarche de consultation au comité pilote.
Objectif : Ajustement et adoption de la démarche de consultation.
2. **12 au 27 février**
Cibler des organismes, associations, partenaires, citoyens à inviter à participer aux consultations publiques.
Cibler des organismes, associations et partenaires à inviter à consulter leurs membres via le questionnaire et le guide d'animation.
3. **12 mars**
Envoi de la lettre d'invitation pour participer aux consultations et pour consulter les membres

25 mars
Début de la campagne de communications :
(avis publics, communiqués de presse, messages clés, site web, affiches et autres) :
4. **30 mars**
Date limite pour s'inscrire aux ateliers de travail
5. **Semaine du 13 avril et 20 avril**

18 h 30 à 21 h
Ateliers de travail et de discussion
14 avril
16 avril
20 avril
22 avril
6. **Du 30 mars au 1^{er} mai**
Questionnaire en ligne, dans les centres de services et les bibliothèques
7. **1^{er} mai**
Date limite pour la remise des questionnaires complétés
8. **Semaines du 20 avril au 3 mai**
Analyse des questionnaires
Rédaction du rapport de consultation
9. **4 mai**
Envoi de la première version du rapport de consultation
10. **8 mai**
Retour des commentaires du rapport de consultation
9. **13 mai**
Rencontre du chantier consultation
Présentation du rapport et de l'analyse des questionnaires
Commentaires et ajustements

10. **21 mai**
Dépôt et adoption par le comité-pilote du rapport de consultation publique
11. **18 juin**
Dépôt de la première version de la politique
12. **27 août**
Dépôt de la dernière version de la politique
13. **29 septembre**
Présentation au Comité plénier
14. **6 octobre**
Adoption par le Conseil municipal